

RAPPORT

DU SEL DANS LES ÉPINARDS

Journée de rencontre entre les pratiques sociales et les
artistes du Répertoire du Culture et Démocratie,
organisée le 30 novembre 2007,
Par Culture et Démocratie et
le Maison des Cultures et de la Cohésion sociale de Molenbeek-Saint-Jean,
en collaboration avec le Forum bruxellois de lutte contre la pauvreté



Culture et Démocratie
Mars 2007

Avec le soutien du Ministère de la Communauté française Wallonie-Bruxelles - Direction générale de la Culture



Du sel dans les épinards/Bruxelles

Journée de rencontres entre les pratiques sociales et les artistes du répertoire de Culture et Démocratie

Le vendredi 30 novembre 2007, Culture et Démocratie, le Forum bruxellois de lutte contre la pauvreté et la Maison des Cultures et de la Cohésion sociale de Molenbeek-Saint-Jean ont organisé une journée de rencontres autour de 4 artistes du répertoire d'artistes¹ de Culture et Démocratie : Aude Grillon, N'Faly Kouyaté, Geneviève Ryelandt et Benoit Coppée.

Destinée aux travailleurs sociaux désireux de réaliser des activités artistiques de toutes disciplines avec leurs publics, cette journée avait pour objectif de favoriser les échanges entre artistes, professionnels de la culture et travailleurs sociaux et d'encourager les partenariats et les pratiques culturelles à travers des projets innovants, notamment dans le cadre du subsidé pour l'épanouissement et la participation culturelle, sociale et sportive des usagers des CPAS.

Durant la journée, les participants ont eu l'occasion de prendre part à un atelier, au choix, et ainsi de vivre l'expérience d'un projet artistique. Des moments informels de réflexion et d'échanges sur les outils, les méthodes de travail, le sens des pratiques artistiques et les bénéfices de ces approches auprès des publics visés ont eu lieu dans le cadre des ateliers et durant les moments de pause.

Chaque groupe disposait d'un animateur et d'un rapporteur. Les 4 groupes ont présenté en fin de journée ce qui a été vécu dans les ateliers. Un débat, animé par Paul Biot², a clôturé la journée avec pour thématique le « *Comment et pourquoi encourager les pratiques culturelles et les partenariats avec des artistes et des professionnels de la culture ?* ».

Synthèse des approches et travaux en ateliers

1. Atelier d'écriture animé par Benoît Coppée

Rapporteuse : Christelle Lauvaux
11 personnes

Les ateliers d'écriture que Benoît Coppée met en place sont avant tout des espaces de parole et d'expression ponctués par différentes étapes de travail qui se déclinent comme suit:

- Mettre en confiance
- Donner une proposition d'écriture
- Ecrire
- Proposer que le texte soit lu
- Travailler sur la gratification narcissique

Afin d'expérimenter cette démarche, les participants se sont lancés dans une écriture spontanée conduite par l'animateur et ponctuée de plusieurs consignes:

- Commencer par une couleur
- Placer un bruit
- Enlever un sens à un personnage c'est-à-dire le jeter dans un destin difficile
- Ajouter cette phrase "C'est vrai"
- Placer à nouveau la couleur pour donner du rythme
- Écrire une émotion-un conflit et finalement zoomer sur les mains afin de changer de point de vue
- Soigner l'adieu que l'on fait au lecteur

¹ Le répertoire d'artistes de Culture et Démocratie présente près de deux cents artistes soucieux de partager leur talent et leur savoir-faire avec des publics différents. Actifs en Communauté française de Belgique, ceux-ci proposent des ateliers collectifs d'expression. Afin de faire connaître cet outil.

² administrateur Culture et Démocratie, par ailleurs très impliqué dans le théâtre action.

La lecture des textes a démontré leur richesse et la confiance qui petit-à-petit s'était installée dans le groupe de participants, à majorité des travailleurs sociaux avides de créer des espaces de parole tout en prenant soin de leur participants.

Présentation d'un des textes écrits, lors de l'atelier :

Une histoire de bête...

Noir.

Non, ni noir ni blanc, ni brun ni roux, mais toutes ces couleurs à la fois. Pour le pelage de ce petit animal apparu un beau jour d'été au milieu de son jardin.

À qui appartient-il ?

Elle ne le sait pas.

À boire, à manger, ça oui ! Sûrement.

Chaque jour, il apparaît à la même heure.

Elle se pose la question : « Je le garde ? Oui, mais...et s'il manque à quelqu'un ? »

Elle lui met un collier avec son adresse, l'envoie se promener, et se donne trois jours.

Si au bout de ces trois jours, personne ne l'a réclamé, et bien son fauteuil sera le sien !

Chose dite, chose faite !

Pas de nouvelle, alors le chat élit domicile car, vous l'aurez deviné, ce petit animal multicolore est un chat ! « C'est pas vrai, c'est pas vrai !!!!! Un chat chez moi !!!!!??? » hurle son mari qui rentre de voyage. « Tu sais que je suis allergique aux chats ! Dès que j'en touche un, j'attrape des boutons. »

De sa voix la plus douce, elle lui dit : « Alors, ne le touche pas ! »

Eh oui ! Il est de ces jours noirs où l'homme et l'animal deviennent des rivaux face à la femme !

Elle se lève, prend le chat dans ses bras : « Viens ma chérie ! Moi, je n'aurais pas de boutons » dit-elle moqueuse.

Alors là ! Très en colère, son mari lui pose l'ultimatum en gueulant : « C'est ton chat ou moi ! »

Toute l'intensité de sa réponse se dévoile dans ses mains : de l'une, elle caresse son chat, de l'autre, elle entoure les épaules de son mari et dit doucement :

« Je vous garde tous les deux parce que tous les deux un jour vous m'avez choisie, pour partager votre vie, et je vais vous montrer que l'homme et l'animal peuvent vivre en harmonie. »

Alors, son mari se laissa convaincre et entoura ainsi de son bras et de sa main, l'épaule de sa femme, mais... !!! Sans toucher le chat !

2. Atelier de théâtre animé par Geneviève Ryelandt

Rapporteur : Paul Biot

12 participants

L'atelier avait pour but d'ouvrir le potentiel d'expression et de créativité, d'autonomie et de sociabilisation des participants.

Les échanges qui en ont ponctué l'expérimentation ont permis de percevoir l'intérêt de pratiques d'invention théâtrale dans le travail social et culturel. La mise en situation, la création de personnages, le déploiement de l'imaginaire de chacun, ont facilité l'approche concrète d'une démarche destinée à être mise en œuvre avec des publics en difficulté.

Après une brève présentation où chacun a donné les raisons de sa participation à l'atelier, celui-ci a débuté par un échauffement ressenti comme une traversée rapide mais progressive, à la découverte des autres que l'on habille d'émotions, où le contact corporel ne se ressent plus comme un geste d'agressivité, à l'équilibre et du mouvement d'ensemble (passage au nous



collectif) évacuant le délétaire jugement de l'autre, mais au contraire conduisant au plaisir d'entrer dans son imaginaire, lorsque de contrainte, la consigne devient un appui.

Un premier tour de table permettra à chacun d'indiquer l'intérêt et les difficultés d'une implication culturelle dans sa vie professionnelle et sociale. Pour l'une, une telle expérimentation permet de faire de ses faiblesses une force, pour une autre d'affronter le regard, ou encore d'imaginer des possibles.

Il apparaît que les travailleurs sociaux sont confrontés à l'indifférence ou la critique de leurs collègues, au point d'intérioriser parfois les reproches de manque de sérieux, de perte de temps «alors que les dossiers attendent ». On constate cependant la capacité de ces pratiques à revaloriser les autres paroles du corps, les silences, les refus, et en particulier, pour ceux qui disposent d'une expérience avec des personnes engagées dans des processus d'intégration, à dire des choses mais autrement.

Des revendications ont clôturé l'atelier.

Le rôle du référent culturel de l'institution sociale (par exemple un travailleur d'un CPAS mais également d'un centre culturel) devrait être valorisé et soutenu par un budget permanent suffisant (actuellement annuel sans certitude de renouvellement). On ressent une progression de ces démarches au sein des CPAS depuis la mise en place de l'aide à l'épanouissement culturel et sportif des usagers. Mais, en général, les travailleurs sociaux ne disposent ni du temps ni des compétences nécessaires. Les CPAS devraient demander la collaboration d'intervenants artistiques conscients du projet à partager.

3. Atelier audiovisuel animé par Aude Grillon

Rapporteuse : Bénédicte Rasseaux

10 participants

L'atelier proposait, en 4h, de réaliser une vidéo collective, permettant à chacun d'intervenir dans les différentes étapes de la réalisation audiovisuelle. Trois sous-groupes se sont constitués, chacun réunissant trois profils, ayant ses responsabilités spécifiques : technique, organisationnel, réflexif.

Dans un premier temps, il s'agissait de comprendre le B.A.BA de la technique audiovisuelle. Ensuite, réaliser l'image de l'autre et de soi, en réfléchissant notamment à l'angle d'approche de l'autre. Il ne s'agissait pas de filmer l'autre simplement mais de choisir une angle spécifique pour le filmer (yeux, mains...). Les prises de vue ont été réalisées en micro-trottoir, à l'extérieur, ou en studio avec la caméra fixe ou animée.

L'après-midi était consacrée aux prises de sons et au montage du film. Autour de la thématique du CPAS, une discussion s'est ouverte afin d'enregistrer une phrase positive et une phrase négative sur le CPAS. Ensuite, il s'agissait de monter les images et les sons... et le film est né.

Chaque participant était autonome et libre de prendre des initiatives, ce qui apporte beaucoup de richesse au travail fini. D'un point de vue technique, chacun était responsable du matériel utilisé, mais chacun devait également gérer son temps.

Cet atelier travaillait l'image et le rapport à l'image de soi et de l'autre. En quelques sortes, il s'agit de filmer, à travers un angle particulier qui le caractérise, la personnalité de l'autre. Pour chacun, c'est une nouvelle manière de voir l'autre et de se voir soi-même. C'est montrer ce que les autres voient de nous au quotidien et accepter l'image de soi. C'est également une nouvelle manière de regarder l'autre, de l'écouter.

4. Atelier de musique animé par N'Faly Kouyaté

Rapporteuse : Marie Poncin

6 participants

Les participants ont travaillé sur un chœur polyphonique du pays mandingue (Afrique de l'Ouest). Il y a d'abord eu une introduction sur la culture mandingue, le rôle que la musique y joue, qui s'en empare, etc.

D'un point de vue technique, les participants ont d'abord chauffé leur voix, puis appris le chant, les différentes voix, les canons, les rythmes, etc.

Les participants ont choisi cet atelier soit par intérêt personnel soit parce qu'un projet en lien avec la musique serait amené à se développer dans le cadre de l'organisation où ils travaillent. Dans l'échange qui s'est déroulé en fin d'atelier, l'impact de ce type d'atelier et de pratique artistique a été soulevé : expression de soi, écoute, libération des émotions, rapport aux autres, etc. Dans un chœur, chaque personne a sa place qui lui est propre. Elle est unique et indispensable.

Dans le travail qui a été réalisé, une production peut être très vite réalisée (le groupe a d'ailleurs présenté le chœur qu'il a travaillé), ce qui est motivant et encourageant. Un aspect important à soulever également est l'ouverture que la rencontre avec un musicien d'une autre culture fait naître. Il y a la découverte d'une autre culture, d'autres réalités, d'autres rythmes et perceptions. Un travail intéressant au niveau des préjugés et des *a priori* peut être réalisé dans ce cadre.

Débat

« Comment et pourquoi encourager les pratiques culturelles et les partenariats avec des artistes et des professionnels de la culture ? »

Paul Biot propose d'entamer le débat par la question de la légitimité en soi des démarches culturelles dans le domaine social, et en particulier l'exigence indispensable de leur reconnaissance par les « collègues et la hiérarchie » au sein des CPAS.

Pour un des participants travaillant dans un CPAS, tant qu'il y aura des subsides, la hiérarchie reconnaîtra le travail réalisé avec des artistes et acteurs culturels. Par contre, certains collègues ne portent pas le même regard sur ces activités. Pour eux, il s'agit d'amusement, de divertissement. Une certaine « jalousie » se crée car, dans le cadre de projets de participation culturelle, une autre relation, plus significative, s'établit avec les bénéficiaires.

Le travail culturel devrait pouvoir bénéficier d'une reconnaissance implicite sans exiger des référents culturels (souvent les plus présents en première ligne) de devoir justifier leur action. Une des difficultés est en effet que l'institution et les pouvoirs organisateurs (et financeurs) attendent plutôt des résultats visibles et quantifiables, alors que le sens d'une démarche culturelle et artistique s'inscrit dans le long terme, bien au-delà de l'éventuel résultat tangible.

Devant ces constats, il semblerait utile que, dans chaque CPAS, soit organisée une séance annuelle d'information rassemblant tous les membres du personnel, expliquant le travail mené dans le cadre du subside, et le fait qu'il ne peut être le travail d'un seul, mais doit pour sa réussite, imprégner les autres aspects du travail social et l'organisation même du CPAS.

Ce n'est qu'en tenant compte des spécificités culturelles et des sensibilités de chacun, des difficultés d'organisation, etc. (les AS ne pensent pas toujours à ce qu'il y a autour du moment culturel : téléphone, ambiance, diffusion, valorisation...) qu'il gagnera en légitimité et en efficacité. Ce qu'il perdra en complexité, il le gagnera largement en solidarité.

Une participante, évoquant cette complexité, précise que le Fond Social Européen (FSE) accorde

des subsides pour favoriser un pré-trajet d'activation de personnes en difficultés. Dans ce cadre, les questions de citoyenneté peuvent être abordées, l'objectif étant la remise à l'être (l'homme debout du théâtre-action) avant la remise à l'emploi. La démarche culturelle reconnue de la sorte par le FSE ne peut se concevoir sans une collaboration de tous les niveaux de l'institution concernée.

Le débat sur le comment développer un travail visant la participation culturelle fait également apparaître le besoin crucial de temps. Les assistants sociaux sont débordés et ont très peu de temps (nombreux dossiers, nombreux changements de postes) pour s'occuper de l'épanouissement de la personne, même lorsqu'ils sont conscients de l'importance de cet aspect dans leurs responsabilités sociales.

Pour Christelle Lauvaux, de la Maison des Cultures et de la Cohésion sociale de Molenbeek-Saint-Jean, c'est là qu'intervient la solution du partenariat entre le culturel et le social. Les collaborations allègent le travail et permettent une répartition des rôles assurant une meilleure gestion des projets.

Le travail interne de sensibilisation et d'information sur les actions culturelles existantes doit être mené par tous, et inévitablement par les assistants sociaux qui sont en contact direct avec les usagers. Une véritable collaboration entre les travailleurs sociaux doit se développer.

Des projets pertinents et réussis existent. Trop souvent, ils restent isolés et méconnus. Certains ont été présentés lors de la fête des 30 ans des CPAS. Pourquoi ne pas renouveler ce type de rencontre autour de pratiques (dans le cadre de festival, par exemple) en les présentant à un public large. Il serait intéressant également d'amener les usagers dans d'autres CPAS, où des projets ont été menés avec succès. La rencontre peut avoir un effet multiplicateur (reconnaissance mutuelle, valorisation par les autres, écoute...) et amener un désir et une audace de faire, par les bénéficiaires eux-mêmes, entraînant l'implication des institutions.

En ce sens, une participante indique qu'après un atelier de théâtre, le petit solde du budget a été utilisé pour réaliser un film sur le processus de l'atelier, l'apport aux participants, etc. La mémoire d'un projet est aussi très importante.

Information pour clôturer les débats et la journée : Culture et Démocratie propose un site internet : www.participer.be où sont présentées des expériences intéressantes de ce type. L'association propose également une newsletter, à destination des travailleurs sociaux, présentant les agendas, coups de cœur et bons plans concernant les activités organisées dans le cadre du subside pour l'épanouissement et la participation sociale, culturelle et sportive des usagers de CPAS.